



Repères d'action

**pour faire place aux pères
dans l'intervention auprès
des jeunes en difficulté**

Geneviève Turcotte | Clémence Pentecôte

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Tous droits réservés, à l'exception de toute reproduction pour des fins non commerciales et sous une forme matérielle quelconque, à la condition d'en mentionner la source.

© Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 2016

TURCOTTE Geneviève et Clémence PENTECOTE, *Repères d'action pour faire place aux pères dans l'intervention auprès des jeunes en difficulté*, Montréal, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 2016.

Pour plus d'information concernant nos publications, vous pouvez communiquer avec la bibliothèque :

514 896-3396 | bibliotheque@cjm-iu.qc.ca

Dépôt légal, 2016 :Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Bibliothèque et Archives Canada

ISBN imprimé : 978-2-550-75870-9 | ISBN PDF : 978-2-550-75871-6

Responsables de la rédaction:

Geneviève Turcotte, chercheure, Centre de recherche et d'expertise Jeunes en difficulté, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Clémence Pentecôte, agente de programmation, de planification et de recherche, Centre de recherche et d'expertise Jeunes en difficulté, CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Avec le soutien de:

Carole-Line Nadeau, conseillère-cadre au Centre de recherche et d'expertise Jeunes en difficulté, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Avec la collaboration des membres du groupe d'intérêt SuPÈRenova:

Sylvain Aubry, Nancy Bussière, François-Xavier De Tilly-Dion, Maryline Desbiens, Simon Dubé, Luce Halley, Marie-Noëlle Lagacé, Brigitte Ouellet, Linda Ounis, Léa Papin-Gervais, Daniel Paquette, Hélène Savard, Sylvie Thériault, Stéphanie Veilleux, Cathy Vincent

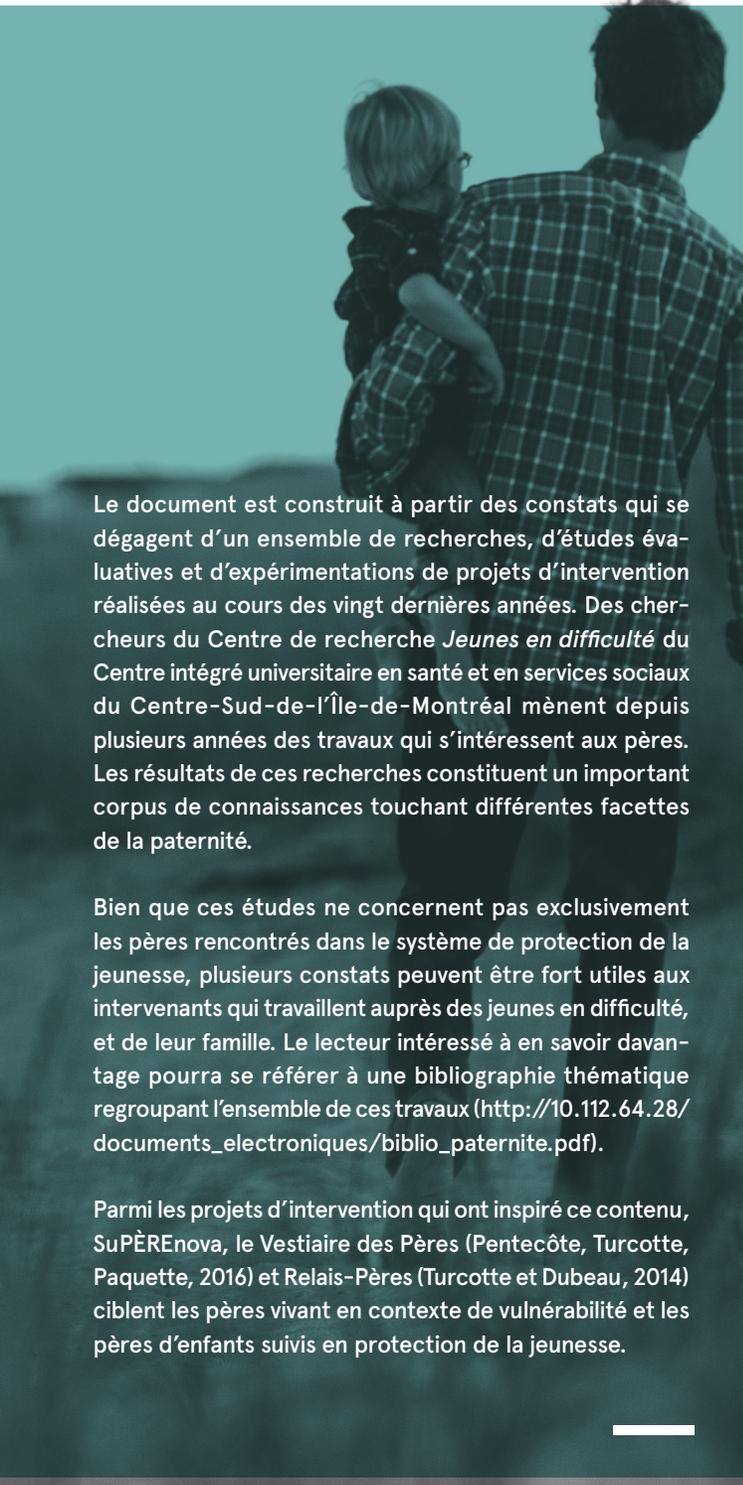
Design et mise en page:

Valérie Lalonde, designer graphique

Mise en contexte

La reconnaissance des effets de l'engagement paternel sur le mieux-être des enfants incite à faire place aux pères dans les interventions auprès des jeunes en difficulté. Ceci est d'autant plus important que les modifications apportées à la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) en 2007 prescrivent de tout mettre en œuvre pour que l'enfant soit maintenu dans sa famille naturelle, renforçant ainsi l'obligation d'impliquer et de mobiliser les deux parents. De son côté, la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA) spécifie que les père et mère de ces adolescents doivent non seulement être informés des décisions qui sont prises à leur propos, mais qu'ils doivent également être encouragés à leur offrir du soutien.

Cette intégration du père dans les services représente un défi important pour les intervenants qui ne disposent pas toujours des repères d'action permettant de tenir compte des particularités du rôle paternel en contexte de vulnérabilité. Ce document vise à partager les plus récentes connaissances et les meilleures pratiques pour impliquer les pères dans la vie de leurs enfants, notamment dans les interventions en contexte de protection de la jeunesse. Il comporte trois parties : la première est consacrée à la pertinence de faire place aux pères, la seconde porte sur les défis et les obstacles à surmonter pour favoriser l'intégration des pères dans les services, et la dernière propose des repères d'action pour l'intervention.



Le document est construit à partir des constats qui se dégagent d'un ensemble de recherches, d'études évaluatives et d'expérimentations de projets d'intervention réalisées au cours des vingt dernières années. Des chercheurs du Centre de recherche *Jeunes en difficulté* du Centre intégré universitaire en santé et en services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal mènent depuis plusieurs années des travaux qui s'intéressent aux pères. Les résultats de ces recherches constituent un important corpus de connaissances touchant différentes facettes de la paternité.

Bien que ces études ne concernent pas exclusivement les pères rencontrés dans le système de protection de la jeunesse, plusieurs constats peuvent être fort utiles aux intervenants qui travaillent auprès des jeunes en difficulté, et de leur famille. Le lecteur intéressé à en savoir davantage pourra se référer à une bibliographie thématique regroupant l'ensemble de ces travaux (http://10.112.64.28/documents_electroniques/biblio_paternite.pdf).

Parmi les projets d'intervention qui ont inspiré ce contenu, SuPÈREnova, le Vestiaire des Pères (Pentecôte, Turcotte, Paquette, 2016) et Relais-Pères (Turcotte et Dubeau, 2014) ciblent les pères vivant en contexte de vulnérabilité et les pères d'enfants suivis en protection de la jeunesse.

Faire place au père dans l'intervention: pourquoi?

Parce qu'un père présent et engagé, c'est important pour l'ENFANT, pour le PÈRE lui-même et pour la MÈRE.

Un père présent et engagé c'est important pour l'ENFANT parce qu'il:

- Favorise son développement cognitif, émotif et social
- Peut améliorer sa sécurité économique
- Permet à l'enfant d'avoir une référence masculine et ainsi d'éviter de trop idéaliser ou de dénigrer la figure paternelle
- Peut être un facteur de protection contre la négligence
- Représente une ressource à considérer dans la planification du projet de vie permanent de son enfant (en contexte de protection de la jeunesse)
- Est associé à des retours plus fréquents et plus rapides dans sa famille naturelle lorsque l'enfant est placé

Un père présent et engagé c'est important pour LE PÈRE parce que:

- La paternité a un potentiel mobilisateur pour bien des pères. La naissance d'un enfant vient souvent donner un sens à leur existence en même temps qu'elle constitue un appel à la responsabilisation et aux changements dans le mode de vie (par exemple, diminution de l'abus de substances ou des contacts avec le milieu criminalisé)
- Le désir d'être un bon père peut déclencher des actions qui favorisent son insertion sociale et professionnelle

Un père présent et engagé c'est important pour LA MÈRE parce qu'il:

- Contribue à la décharger du cumul des responsabilités familiales
 - Réduit le risque de faire porter à la mère tout le blâme de ce qui ne va pas avec les enfants
 - Réduit le stress et favorise de meilleures pratiques parentales
-

Faire place aux pères dans l'intervention: les défis à relever

Faire place aux pères dans l'intervention auprès des jeunes en difficulté, c'est d'abord tenter de lever les obstacles qui empêchent d'accéder aux services et programmes. La littérature scientifique et clinique identifie cinq facteurs qui font obstacle à une plus grande intégration des pères dans les services destinés aux familles vulnérables :

Des représentations sociales autour du thème de l'absence

Un obstacle important à l'intégration du père est la tendance à présumer que celui-ci est absent de la vie de son enfant. Cette tendance résulte d'une construction sociale de la paternité qui, en contexte de vulnérabilité, s'élabore souvent autour des thèmes de la passivité, de la démission et de l'irresponsabilité. Ces perceptions ont un impact sur le sentiment de compétence parentale et de confiance en soi, des variables déterminantes pour l'engagement paternel.

Des études révèlent notamment que les pères sont plus présents qu'on ne le pense dans la vie des enfants suivis dans le système de protection de la jeunesse, et que plusieurs d'entre eux souhaitent contribuer à leur bien-être.



Un environnement de services à prédominance féminine

La culture de l'intervention et les attentes sociales sont fortement influencées par les caractéristiques féminines et le style d'apprentissage des femmes, ce qui peut contribuer à «l'invisibilité» des pères.

- Les modèles conceptuels sont souvent centrés sur la dyade mère-enfant;
- Les standards de la mère définissent les compétences du père;
- Les enjeux touchant la paternité sont peu abordés dans les formations universitaires;
- La culture de l'intervention sociale et certains modes d'aide ne sont pas compatibles avec la définition du rôle masculin et le mode de socialisation des hommes, ce qui freine leur demande d'aide.

Un inconfort des intervenants à travailler avec les pères

Certains intervenants reconnaissent éprouver parfois un malaise à rejoindre le père pour l'intégrer dans l'intervention. Leurs réserves peuvent être motivées par différents facteurs :

- Des craintes pour la sécurité de l'enfant et de la mère;
- La peur de composer avec l'agressivité et les manifestations hostiles;
- Des inquiétudes pour leur propre sécurité;
- La peur de compromettre le lien de confiance avec la mère, ou d'avoir moins de temps à lui consacrer;
- La perspective d'avoir une charge de travail accrue;
- Le manque d'outils et de repères pour comprendre et traduire les attitudes, les comportements et le langage des pères.

Une difficulté des hommes à demander de l'aide

Certains pères ont du mal à s'inscrire dans les logiques institutionnelles, ce qui peut se manifester par une grande méfiance, de l'agressivité ou un repli sur soi, des attitudes qui ne favorisent pas l'empathie des intervenants. Ces comportements peuvent même contribuer à les mettre à l'écart des services.



Le rôle de sentinelle des mères

Il peut arriver que la mère et les grands-parents maternels souhaitent que le père demeure «invisible» pour les services destinés aux jeunes en difficulté et à leur famille. Cela peut prendre différentes formes :

- Ne pas déclarer le père sur l'acte de naissance;
- Taire la présence du père ou donner de fausses informations à son sujet;
- Refuser qu'il ait des contacts avec l'enfant, faire obstacle à ses droits de visite;
- Refuser de référer le père aux intervenants ou résister à ce qu'il soit impliqué dans l'intervention.

Les motifs peuvent être positifs (parce qu'elles souhaitent assurer la sécurité des enfants ou dans les cas de violence conjugale) ou négatifs (parce qu'elles sont en colère suite à une séparation). Il peut aussi arriver qu'on taise la présence du père pour des raisons financières (par peur de compromettre l'accès à certaines prestations ou à certains programmes) ou pour protéger le père du système (dans les cas, par exemple, où son statut sociojuridique n'est pas régularisé).

Cibles & repères d'action

Pour relever ces défis, il faut agir sur plusieurs fronts à la fois. Cela implique non seulement de travailler avec les pères, mais aussi avec les mères, dans une perspective de complémentarité des rôles parentaux et de coparentalité. Une telle approche écosystémique implique aussi de mener des actions dans les milieux de services afin qu'ils soient plus ouverts, mieux adaptés et plus accueillants pour les pères.

Environnement global

- politiques et mesures favorisant l'équilibre travail et famille
- politiques en matière de paternité
- valeurs et croyances sociétales à l'égard du rôle paternel

Milieu de vie

- précarité financière et instabilité d'emploi
- soutien du réseau social
- ouverture aux pères dans les services
- conditions d'exercice de l'emploi

Noyau familial

- croyances et attitudes des mères à l'égard du rôle paternel
- contraintes liées au travail des mères
- partage du pouvoir dans la famille
- caractéristiques de la relation conjugale et coparentalité

Père

- sentiment de compétence parentale
- attitude et croyances
- statut social
- âge

Agir auprès du père

Faire place aux pères dans les services destinés aux jeunes en difficulté et à leur famille

1 | ... c'est tout mettre en œuvre pour établir le lien de confiance avec le père

Les intervenants en contexte de protection de la jeunesse sont dans l'obligation d'identifier, de rejoindre et de mobiliser les pères. Le défi, dans ce cas, est surtout le maintien des contacts avec le père une fois que celui-ci a été rejoint. L'enjeu est celui de la création du lien de confiance. Le pari est important puisqu'on est souvent en présence d'hommes dont les parcours sont traversés par les ruptures, une méfiance importante à l'égard des institutions et un vécu de disqualification dans leur rôle de père.

Les clés du succès pour établir le lien de confiance et un bon contact avec le père sont les suivantes :

➤ **Accueillir le père comme il est, sans porter de jugement.**

➤ **Prendre le temps de faire connaissance, en misant sur la perspective du père.**

L'objectif est de donner au père l'occasion de raconter son histoire (voire de donner sa version des faits), de s'exprimer sur son expérience de père, sa relation avec ses enfants, le sens qu'il donne à la paternité, le rôle qu'il veut jouer dans la vie de ses enfants, ses craintes et ses besoins à l'égard du rôle paternel. Pour réussir à ouvrir le dialogue, il faut, autant que possible, miser sur les échanges informels et une écoute rigoureuse de l'histoire de chacun.

➤ **S'efforcer de déceler les besoins qui se cachent derrière certains comportements et attitudes qui apparaissent à prime abord répréhensibles.**

Les hommes manifestent leurs frustrations, leurs peurs et leurs émotions différemment des femmes. Dans leurs rapports aux services, cela peut prendre la forme de comportements agressifs ou d'attitudes de repli. Aucun comportement violent ne peut être accepté, mais pour établir un bon contact avec



le père, il faut être disposé à reconnaître que ces comportements ou attitudes peuvent être une façon d'exprimer ses émotions et non une attaque personnelle à l'égard de l'intervenant.

➤ **Mettre l'accent sur les forces et construire sur du positif.**

Cela implique de croire en l'importance du père pour son enfant ainsi qu'à sa capacité de changement. On pense ainsi aux actions visant :

- à aider le père à prendre conscience des aspects positifs de ses agissements (s'intéresser à ce qui va bien) ;
- à valoriser ce qu'il peut faire autrement avec ses enfants ;
- à valoriser le père dans d'autres rôles que celui de pourvoyeur (particulièrement important auprès des pères qui sont sans emploi) ;
- à le responsabiliser plutôt qu'à le culpabiliser.

➤ **Amorcer l'intervention par une réponse rapide aux besoins concrets immédiats dans ce qui le préoccupe et l'angoisse au quotidien.**



2 ... c'est se donner le temps de mieux comprendre son expérience de la paternité et de mieux décoder ses besoins.

L'expérience vécue à SuPÈREnova et dans d'autres projets d'intervention auprès des pères permet d'identifier cinq types de besoins :

Apprendre à être un bon père.

Derrière cet objectif se profile le besoin d'apprendre à « prendre soin d'un enfant », à communiquer avec lui, à décoder les signaux de l'enfant, à le stimuler, à jouer avec lui. L'évaluation de la relation père-enfant réalisée dans le cadre de SuPÈREnova montre en particulier l'importance d'agir sur trois dimensions du rôle paternel : réconfort, stimulation, discipline.

Améliorer la confiance en soi comme père.

À l'origine de ce besoin, on trouve souvent un manque de repères et de modèles pour encadrer le rôle paternel, ainsi que des expériences qui l'ont disqualifié comme père.

Briser l'isolement social.

Améliorer les relations avec l'entourage, connaître d'autres pères, participer aux activités du quartier.

Améliorer la communication avec la mère de l'enfant.

Les discussions cliniques, dans le cadre du projet SuPÈREnova, ont fait ressortir des problèmes importants dans la relation entre conjoints et ex-conjoints, ce qui a mis en lumière l'importance de considérer la dimension coparentale du rôle paternel dans l'intervention.

Améliorer les conditions de vie socioéconomiques.

Il peut s'agir d'améliorer la situation de logement afin de pouvoir y recevoir l'enfant, d'équilibrer le budget familial, de sortir de l'endettement chronique ou de se trouver un emploi.

3 ...c'est accompagner le père afin qu'il s'engage davantage auprès de l'enfant

Pour aider le père à mieux répondre aux besoins de son enfant, les conditions de succès suivantes ont été identifiées :

- Impliquer le père dans le plan d'intervention, et soutenir activement sa participation à toutes les décisions qui concernent son enfant, notamment, en contexte de protection de la jeunesse, l'élaboration et l'actualisation d'un projet de vie permanent.
- Fixer des objectifs réalistes et à la portée du père et valoriser ses succès, petits et grands.
- Adopter des modes d'action sensibles au genre, c'est-à-dire adaptés aux intérêts, au style d'apprentissage et aux modes relationnels spécifiques aux hommes. Cela implique notamment de prévoir des activités qui mettent les pères en action, qui sont axées sur la tâche et sur la résolution de problèmes concrets tout en misant sur l'avenir plutôt que sur les actions passées.
- Proposer des activités ludiques et centrées sur le plaisir qui mettent le père en relation avec son enfant ainsi qu'avec d'autres pères. Ce type d'activités est non seulement un moyen de s'ouvrir à de nouveaux apprentissages, mais il favorise aussi l'émergence de nouveaux réseaux de socialisation pour le père et l'enfant.
- Miser sur un fonctionnement en réseau, c'est-à-dire relayer le père aux ressources du milieu. Les objectifs sont multiples:
 - 1— enrichir l'intervention auprès du père dans une optique de complémentarité des services ;
 - 2— aider les hommes à s'identifier comme membres d'une communauté ;
 - 3— briser l'isolement social.

Dans tous les cas, la référence est personnalisée et autant que possible, l'intervenant accompagne le père dans les services.

Agir auprès du noyau familial

Faire place aux pères dans les services destinés aux jeunes en difficulté et à leur famille

1 | ... c'est favoriser le travail en tandem avec les deux parents, dans la perspective d'encourager et de soutenir la coparentalité, c'est-à-dire :

- Travailler avec la mère afin qu'elle lui fasse une plus grande place même s'ils ne cohabitent plus.
- Sensibiliser la mère à la valeur que représente le père dans l'éducation et le développement de l'enfant.
- Améliorer la qualité de la relation entre conjoints ou ex-conjoints, notamment pour développer une bonne communication concernant les enjeux relatifs aux soins et à l'éducation des enfants et recourir à la médiation pour aider les parents, au besoin.

2 | ...c'est aider les enfants et les jeunes à améliorer leur relation avec leur père, surtout s'ils ont été exposés à des messages négatifs à son endroit

3 | ...c'est sensibiliser l'entourage (grands-parents, amis) à l'importance du père pour le bien-être des enfants

Agir dans l'environnement de services

Faire place aux pères dans les services destinés aux jeunes en difficulté et à leur famille

1 | ...c'est créer un environnement plus accueillant pour les pères

Rendre un environnement de services plus ouvert aux pères, mieux adapté ou plus accueillant pour les hommes, c'est notamment aménager les horaires, exposer des images de pères sur les murs, dans les dépliants d'information et la publicité. C'est aussi les inviter systématiquement dans les activités éducatives destinées aux enfants et adapter les programmes et services existants en proposant des activités spécifiques pour les pères.

2 | ...c'est également mettre en place des activités de sensibilisation et de la formation pour le personnel

Organiser des formations, des conférences ou des activités de sensibilisation afin de permettre aux professionnels :

- d'évaluer leurs propres attitudes, valeurs et croyances concernant l'importance des pères pour les enfants ;
- d'améliorer leur compréhension des styles d'apprentissage et des modes de recours à l'aide des hommes.

3 | ...c'est bénéficier du soutien de la direction pour promouvoir la paternité

Les praticiens doivent pouvoir compter sur l'appui de la direction pour mettre en place des projets et activités en faveur des pères.





Pour en savoir davantage

Bazinet, J. (en collaboration avec D. Lachapelle et M. Brochet) (2015). *La paternité (2000–2014)*. Publications de chercheurs du Centre de recherche du CJM–IU. Bibliographie thématique. Montréal : Centre Jeunesse de Montréal–Institut Universitaire.
http://10.112.64.28/documents_electroniques/biblio_paternite.pdf

Dubeau, D., de Montigny, F., Devault, A., Lacharité, C. et Turcotte, G. (2016). Accompagner les pères en contexte de vulnérabilité et leurs enfants : des services aux rendez-vous, adéquats et efficaces, *Défi Jeunesse*, vol. XXII, numéro 2 (Numéro thématique : Place aux pères), pp. 29–38.

Dubeau, D., Devault, A. et Forget, G. (2009). *La paternité au 21^e siècle*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.

Pentecôte, C., Turcotte, G. et Paquette, D. (2016). Faire place aux pères en contexte de protection de la jeunesse, *Défi Jeunesse*, vol. XXII, numéro 2 (Numéro thématique : Place aux pères), pp. 39–58.

Regroupement pour la valorisation de la paternité :
<http://rvpaternite.org/>

Turcotte, G. (2014). *Coup d'œil sur la paternité et l'intervention : Faire place aux pères dans l'intervention en protection de la jeunesse : enjeux, défis et pistes d'action*. Observatoire sur la maltraitance http://observatoiremaltraitance.ca/Pages/Coup_d'oeil_sur_paternite%20et%20intervention.aspx

Turcotte, G. et Dubeau, D. (2014). *Relais-pères Guide de pratique : une approche novatrice de proximité pour rejoindre les pères en contexte de vulnérabilité*. Guide de Pratique. Montréal : CJM–IU.
<http://www.cjm-iu.qc.ca/pdf/biblio/GuideRelaisPeres.pdf>

Turcotte, G. et Gaudet, J. (2009). Conditions favorables et obstacles à l'engagement paternel : un bilan des connaissances. dans D. Dubeau, A. Devault et G. Forget (dir.) *La paternité au 21^e siècle*. Québec : Les presses de l'Université Laval.

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'île-de-Montréal

Québec 